

BARÈME D'HONORAIRES AU 1ER JANVIER 2021

Mandat simple - TVA 20 % incluse

PRIX DE VENTE	VALEUR
< 50 000 €	4000 €
50 001 € - 100 000 €	5000 €
100 001 € - 300 000 €	5 %
300 001 € - 400 000 €	4,5 %
> 400 001 €	4 %

MANDAT SEMI-EXCLUSIF : - 20 % sur le montant des honoraires du mandat simple

MANDAT EXCLUSIF : - 25 % sur le montant des honoraires du mandat simple

ESTIMATION POUR MISE EN VENTE : gratuite

ESTIMATIONS PATRIMONIALES ET NOTARIALES : sur devis

} Tarifs applicables
dès 100 000 Euros

Nos honoraires sont à la charge du vendeur, ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution de dossier.